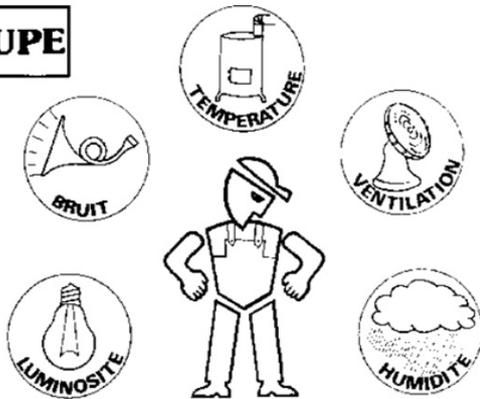


Connaissez-vous votre poste de travail ? Analysez les risques

Tout symptôme présenté par une personne peut être lié à son travail ou à ses conditions de travail.

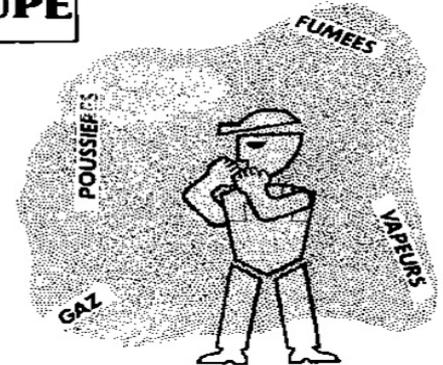
Ivar Oddone, médecin et psychologue du travail, s'est intéressé aux conditions de travail des ouvriers. Il a mis au point une méthode pratique pour mieux connaître la réalité des conditions de travail. Il s'agit de relever ses propres sensations, en se basant sur son expérience du milieu de travail. Cela permet d'identifier quatre grands groupes de facteurs nocifs ou de confort.

1^{er} GROUPE



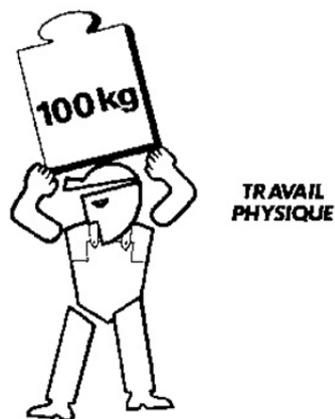
1 = Facteurs présents également où la personne vit en dehors de son travail (ex : maison).

2^{ème} GROUPE



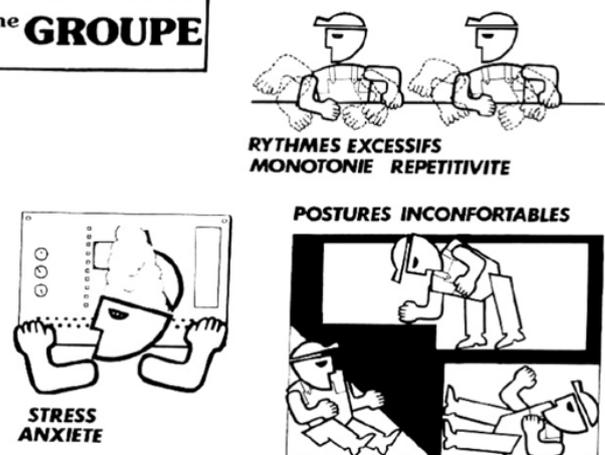
2 = Facteurs caractéristiques du milieu de travail. Sous-entend que les travailleur.e.s concerné.e.s connaissent les processus et substances employés. Les organes sensitifs (ex : odorat) permettent de les repérer mais ne suffisent pas.

3^{ème} GROUPE



3 = activité musculaire ou travail physique. Leurs effets sont proportionnels au degré de nocivité des facteurs du second groupe. Ainsi, plus je fais d'efforts, plus je respire, et donc plus j'inhale des produits toxiques.

4^{ème} GROUPE



4 = conditions de travail autres que le travail physique qui fatiguent. Ce groupe naît de la nouvelle organisation du travail où toute liberté d'initiative est annulée (temps de pause, rythmes d'exécution, déterminés à l'avance).

A nous de jouer !

Il est donc essentiel pour chacun.es de pouvoir se réapproprier ses conditions de travail. Au niveau individuel, il s'agit de repérer des maladies dues au travail et de proposer une prise en charge et une reconnaissance. Et au niveau collectif, de pointer les postes de travail à risques et les transformer pour éviter la survenue répétée des maladies professionnelles. On pourrait imaginer des actions communautaires avec les travailleurs directement exposés. Et en lien avec la médecine du travail, les CHSCT, les syndicats ou encore l'inspection du travail.

« Charger et décharger au vol un Chinook est une expérience semblable à celle d'un morceau de fruit dans un mixeur. Les moteurs allumés, on entrait dans la soute qui vibrait et sursautait en crachant un boucan de tous les diables. Sur les deux côtés, les jets de l'hélicoptère lançaient un vent bouillant qui, si tu ne te baissais pas, te jetait par terre, pas encore cuit, mais plus tout à fait cru. La consigne était la plus frénétique rapidité. Ils partaient aussi parfois sans avoir terminé leur chargement, ils te jetaient dehors et au suivant. Quand c'était fini, nous nous retrouvions trempés de sueur dans nos combinaisons et l'air chaud de la rampe d'été nous semblait frais pendant cinq minutes. »

Erri De Luca dans la nouvelle « L'usine des vols » dans **Le contraire de un**, retraçant sa vie d'ouvrier dans une base aérienne auprès d'hélicoptères géants, les Chinooks

Articles

Patrick Dubreil : L'instrument de la santé au travail, Revue Pratiques 69 avril 2015, pages 30-32 <http://pratiques.fr/-Pratiques-No69-Ces-maladies-que-l-.html>

Marie Kayser : Le SIC, une démarche exemplaire, Revue Pratiques 69 avril 2015, pages 39-41 <http://pratiques.fr/-Pratiques-No69-Ces-maladies-que-l-.html>



Connaissez-vous votre poste de travail ?

Cordel écrit par le Collectif outils pour le soin, partage de savoirs d'accès libre. Octobre 2016. www.outilsdusoin.fr
Cordel N° 43

cordel : petit fascicule brésilien de poèmes ou écrits subversifs accrochés à une corde à linge et vendus dans les marchés

La fiche d'exposition est obligatoire dans de nombreuses situations (Article L4121-3-1 du code du Travail). Une copie de cette fiche doit être communiquée au salarié à son départ de l'entreprise (licenciement, retraite...) ou en cas d'arrêt de travail de 3 mois (ou 30j si AT/MP). Elle doit être complétée au fur et à mesure de l'évolution du poste de travail. Il existe un répertoire des activités de travail susceptibles d'exposition à des substances ou procédés cancérogènes, établi par le GISCO93 <http://travail.expcancer.fr/wikiscop93/index.php/Accueil>

L'Association pour la Prise en Charge des Maladies Eliminales (APCME) animée par Marc Andéol, met en relation les médecins généralistes, les travailleurs atteints, les inspecteurs du travail, les représentants du personnel au CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), les élus du territoire, ... grâce au logiciel SIC (système d'information concret). Ce dernier répertorie les conditions de travail sur un territoire donné. Cette cartographie est alors une base préalable à l'action. <http://www.apcme.net>

Le travail de l'équipe d'Annie Thebaud-Mony (qui a créé le GISCO93) a permis, quant à lui, de montrer l'importance de l'exposition **dans le temps** aux facteurs nocifs dans la survenue des maladies professionnelles, notamment les cancers. <https://wikiscop93.univ-paris13.fr/>

<p>4^{ème} groupe</p> <p>- fatigue causée par d'autres facteurs : Anxiété : Rythmes excessifs : Horaires pénibles : Postures pénibles : Monotonie / répétitivité : Responsabilités : Autres :</p>	<p>3^{ème} groupe</p> <p>- fatigue causée par des efforts musculaires : Anxiété : Rythmes excessifs : Horaires pénibles : Postures pénibles : Monotonie / répétitivité : Responsabilités : Autres :</p>
<p>2nd groupe</p> <p>Poussières : Fumées : Gaz : Vapeurs : Radiations : Vibrations :</p>	<p>1^{er} groupe</p> <p>Bruit : Température : Ventilation : Humidité : Luminosité :</p>

Questionnaire d'exposition

Du risque individuel... au risque collectif